

TEBBOUNE TRANSMET SES CONDOLÉANCES

DEUX MORTS DANS UN ACCIDENT MINIER À SÉTIF

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6756 - MERCREDI 5 AOÛT 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PÉNURIE D'EAU À ANNABA

La coquette à sec

Page 5

A L'ISSUE D'UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

LES MOSQUÉES ET LES PLAGES BIENTÔT OUVERTES AU PUBLIC



L'accès aux lieux de culte et aux certains espaces de détente sera désormais possible pour les citoyens, qui devront toutefois respecter les mesures préventives requises instaurées dans lesdits lieux, notamment la distanciation physique et le port du masque de protection.
Cette décision a été prise avant-hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacré à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des derniers développements de la crise sanitaire ainsi que les incidents survenus les deux jours de l'Aid-El-Adha.
Page3

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

532 nouveaux cas, 474 guérisons et 9décès en 24 heures

Page 2

APRÈS PLUS DE QUATRE MOIS DE FERMETURE

Les restaurateurs tirent la sonnette d'alarme

Page 3

LE VACCIN ANTI-COVID19 ET LES ALGÉRIENS

Méfiance, réticence et espoir

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

532 nouveaux cas, 474 guérisons et 9 décès en 24 heures

LE BILAN des dernières 24 heures de la pandémie de la Covid-19 a fait état de 532 nouveaux cas, 474 guérisons et 9. décès supplémentaires. Ces chiffres portent à 32 504 le nombre total des contaminations, 22 375 des guérisons et à 1 248 celui des décès.

«532 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 474 guérisons et neuf décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 32.504, des guérisons à 22.375 et celui des décès à 1.248», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à 73 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 1,2 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas d'Alger (3.289 cas), Sétif (2.575 cas), Blida (2.513 cas), Oran (2.429 cas) et Constantine (1.096 cas) représentent à elles seules 37% des cas de contamination et 36% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 29 wilayas ont enregistré moins de 10 cas, tandis que les 19autres ont recensés plus de 10 cas chacune.

Il a fait savoir que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 30.30%.

Le responsable a aussi signalé que 73% des décès concernent des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées entre 25 et 60 ans en représentent 25%.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a rapporté que 57 patients sont admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (57 cas la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 18.546.573 de cas confirmés dont 11.765.768 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 699.835 décès.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de lundi, 4.309 nouveaux décès et 207.124 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 803 nouveaux morts, le Brésil (561) et les Etats-Unis (532).

Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 155.471 décès pour 4.717.716 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 1.513.446 personnes ont été déclarées guéries.

Mohamed Mecelti

LE VACCIN ANTI-COVID19 ET LES ALGÉRIENS

Méfiance, réticence et espoir

Si beaucoup d'Algériens attendent avec impatience la mise sur le marché du vaccin anti Covid-19, d'autres sont plus réticents pour ne pas dire hostile à l'idée de se faire vacciner.



Alors que les autorités algériennes ont exprimé leur volonté d'être parmi les premiers à acquérir le vaccin une fois mis sur le marché, nombreux sont les algériens qui expriment leur réticence à toute forme de vaccination, épidémie ou pas. Il faut dire, que pour ces derniers, on ne semble pas convaincus malgré l'urgence sanitaire liée au coronavirus. Interrogés au sujet du vaccin, nombreux ont affirmé qu'ils ne souhaiteraient pas bénéficier d'un vaccin contre le coronavirus, si celui-ci venait à être découvert et mis en place.

Sihem, éducatrice dans une crèche, se dit contre la vaccination. « Personnellement, je suis contre l'idée de se faire vacciner, en plus la vaccination n'est pas obligatoire », a-t-elle indiqué, signalant qu'elle a une mauvaise expérience concernant les vaccins, notamment le Pentavalent, précise-t-elle, qui était à l'origine du décès de plusieurs nourrissons en 2016. Cette mère de famille préconise de ne pas se précipiter dans l'achat du vaccin, avant d'être sûr de son efficacité et s'il n y aura pas d'effets secondaires à moyen ou à long terme. « Déjà, l'idée de se faire vacciner est effrayante pour moi, et j'ai peur qu'il y aurait des risques derrière tout ça », a-t-elle estimé.

Imad, algériens établi en France affirme ne pas être convaincu par tous ces laboratoires qui font la course pour découvrir un « soi-disant » vaccin Anti-Covid 19. « Je ne fais plus confiance, surtout que le virus lui-même a créé de la polémique autour de son origine. Et là, on dit que certains laboratoires ont réussi à fabriquer le vaccin en si peu de temps. Franchement je ne suis pas convaincu », a-t-il souligné. Et de dire qu'il n'accepterait jamais d'être utilisé comme un rat de labo.

CRAINTES AUTOUR D'UN VACCIN

Interrogé sur le sujet, le Dr. Touati Djamel, spécialiste en pneumologie, craint que le vaccin anti Covid-19 subira le même sort que le Tamiflu destiné au virus H1N1, il y a dix ans de cela. Un vaccin qui a coûté plus de 250 milliards de centimes au Trésor public. En effet, rappelle-t-il, 500 milles boîtes au coût de 40 milles milliards de centimes, sont arrivées à expiration dans les étagères des pharmacies, « augmentant ainsi les pertes déjà considérables causées par cette épidémie qui a été surestimée par l'OMS ». Pour le spécialiste, il y a l'organisation mondiale de la santé qui donne des garanties et il n y'a pas d'autres organisations qui peuvent avoir un contre-avis. « L'OMS a perdu de son crédibilité et fait peur à la population mondiale, annonçant à chaque fois de nouvelles vagues », a-t-il regretté. Dans ce sillage, l'interlocuteur souligne que l'OMS annonce qu'il y a un vaccin, estimant que le discours de cette organisation est « biaisé ». « Il aurait été judicieux pour l'OMS de dresser une feuille de route à même de convaincre l'humanité sur l'utilité du vaccin », a-t-il indiqué. Dr. Touati estime qu'on ne peut pas amener les gens à accepter de se vacciner en utilisant de la violence verbale et communicationnelle. En effet, le spécialiste regrette le fait que l'OMS n'a pas cessé de propager une peur sans précédent dans l'histoire de l'humanité, « signalant que ce virus ne va pas disparaître et du coup l'organisation en question croyait que les gens vont se bousculer devant le portillons des dispensaires pour se faire vacciner », a-t-il souligné.

IMPLICATION DE L'AGENCE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Des spécialistes préconisent que le vaccin que l'Algérien devrait acquérir, soit soumis au préalable à l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, présidée par l'éminent professeur Kamel Sanhadji. Une éminence parmi les meilleurs des médecins spécialisés dans la lutte anti-SIDA. « Avant l'achat des stocks destinés à l'Algérie, il faut qu'un échantillon soit ramener à l'Agence pour contrôle avant qu'il soit mis sur le marché, et ce pour éliminer un maximum de doute chez nos concitoyens », recommande le Dr. Touati Djamel, ajoutant qu'il faudrait associer d'autres institutions à l'effet d'un contre-expertise. Il cite également d'autres instituts relevant du ministère de la Santé, à l'image de l'institut nationale de la santé publique et l'institut Pasteur. « Quand des analyses sont sous la tutelle de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, il y aura moins de craintes par rapport à la campagne de vaccination», a-t-il affirmé.

En revanche, certaines personnes interrogées estime qu'il n y 'a pas de « salut » sans le vaccin, l'unique alternative qui se présente aujourd'hui pour endiguer la propagation de la pandémie dans les quatre coins de la planète. Une pandémie qui a provoqué des séismes de toutes natures : psychologiques, sociales, économiques et familiales. En effet, aucun secteur d'activité n'a été épargné par ce Covid-19. Malika, retraité de l'enseignement se dit prête à se vacciner, car elle souffre de maladies chroniques tel que le diabète et l'hypertension artérielle. « Nous avons vu beaucoup de familles contraintes d'enterrer leurs proches dans des conditions exceptionnelles et c'est malheureux. Je veux que tout cela soit fini et qu'on puisse revenir à la vie normale », a-t-elle souhaité.

Même son de cloche chez son mari Azzedine, atteint d'une maladie cardiaque. Pour lui recourir à un vaccin, qui est appelé à guérir l'humanité est un don divin. Amel, la quarantaine et cadre dans une entreprise économique publique, se dit impatiente de voir la naissance du vaccin anti Covid-19, qui pour elle est le seul remède pour lutter contre le virus. « L'attention du monde est apparemment fixée sur le vaccin miracle qui va arriver et nous sortir de la situation angoissante et difficile, nous contraignant à rester cloîtrés chez nous, arrêtant l'activité économique et bousculant nos habitudes de vie tout en menaçant de tuer en quelques mois plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de milliers d'entre nous », a-t-elle indiqué.

Lynda Louifi

A L'ISSUE D'UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les mosquées et les plages bientôt ouvertes au public

L'accès aux lieux de culte et aux certains espaces de détente sera désormais possible pour les citoyens, qui devront toutefois respecter les mesures préventives requises instaurées dans lesdits lieux, notamment la distanciation physique et le port du masque de protection.



Cette décision a été prise avant-hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacré à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des derniers développements de la crise sanitaire ainsi que les incidents survenus les deux jours de l'Aid El Adha.

«La réunion a permis d'abord de passer en revue les conditions susceptibles de permettre le retour des fidèles aux mosquées dans les conditions qui permettent une observation optimale des prescriptions sanitaires imposées par la pandémie», indique le communiqué de la présidence de la République.

A ce sujet, le Président de la République a instruit le Premier Ministre à l'effet de programmer une réouverture «graduelle» des lieux de culte, qui sera limitée, dans une première phase, aux seules grandes mosquées d'au moins mille (1000) places, et qui soient en mesure de permettre la distanciation physique indispensable, avec comme impératif le port du masque par tous, précise encore la même source. Ces mesures contredisent les propos du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, qui avait affirmé quelque jours avant, que «les mosquées ne seraient ouvertes que lorsque le coronavirus disparaisse du pays».

Plusieurs pays, tels que le Maroc, l'Egypte et l'Arabie Saoudite ont procédé depuis des semaines à la réouverture des mosquées avec l'instauration des mesures sanitaires nécessaires de protection.

Chose qui a poussé le Conseil national autonome des imams à appeler, dans un communiqué rendu public le 11 juillet dernier, appuyé par nombre de voix parmi les citoyens, à l'ouverture «progressive» des lieux de culte tout en préconisant une série de mesures préventives.

De même, la possibilité de la réouverture des plages aux citoyens, et des lieux de récréation et de détente, a été à l'ordre du jour de cette réunion. Elle s'inscrit dans le cadre de réadaptation des mesures de confinement à la période estivale en vue de permettre à la population de «pouvoir respirer enfin» et profiter des espaces de repos et de loisirs, après presque cinq mois de confinement partiel apportant son lot de séquelles sur le plan moral et psychologique. De ce fait, le président de la République a chargé le Premier Ministre, Abdelaziz Djerad, de prendre les mesures qui s'imposent pour un accès graduel à de tels espaces qui tienne compte, là aussi, de l'impératif du respect des conditions sanitaires.

Il a, à ce titre, ordonné aux responsables des services de sécurité de veiller, par une présence renforcée, à l'observation sur le terrain des consignes de distanciation entre les estivants et de port du masque.

Pour la mise en place de ces décisions, le chef de l'Etat a chargé le Premier ministre de préparer des décrets en vue de prévoir les modalités pratiques pour une application «flexible» de ces mesures. «L'Etat restera vigilant quant au respect rigoureux de ces mesures par les citoyens, lesquelles mesures peuvent être remises en cause en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Il y va de la santé de tous», ajoute le communiqué.

La réunion du Haut Conseil de Sécurité a été également l'occasion pour l'examen de l'accumulation, au cours de ces dernières semaines, d'un certain nombre de dysfonctionnements graves qui ont impacté négativement la vie du citoyen et pris la forme, dans certains cas, «d'actes de sabotage destinés à nuire à la bonne marche de l'économie et des institutions du pays», poursuit-on.

Suite à un compte-rendu détaillé présenté par le Premier Ministre, le Président de la République a insisté pour que des enquêtes approfondies soient menées avec «la plus grande célérité» sur de tels agissements. Il s'agit notamment des incendies et feux de forêts réduisant en cendres des milliers d'hectare de couvert végétal, des ruptures en alimentation en électricité et en eau potable, de l'indisponibilité brutale des liquidités au niveau des centres postaux à quelques jours de l'Aid.

D'autres enquêtes sont censées être conduites aussi sur «la dégradation des bouteilles et citernes d'oxygène dans les hôpitaux», à l'effet de déterminer avec précision les véritables responsabilités et élucider les circonstances de ces incidents.

Aziza Mehdid

APRÈS PLUS DE QUATRE MOIS DE FERMETURE

Les restaurateurs tirent la sonnette d'alarme

L'ANNÉE 2020 ne ressemble pas aux autres pour les restaurateurs en Algérie. Contraints de fermer depuis plus de quatre mois en raison de la propagation de la pandémie, nombre d'entre eux pourraient baisser le rideau définitivement, si une reprise des activités n'est pas décidée avant la fin de la saison estivale, qui représente une bonne partie de leur chiffre d'affaire. L'impact a été particulièrement douloureux dans les grandes villes, a estimé Abdelmalek, gérant d'un restaurant à Draria (Alger). «Notre restaurant est à l'arrêt quasi complet depuis plus de quatre mois. On a une équipe de 11 employés qui se retrouvent aujourd'hui sans emploi», s'est désolé le restaurateur, déplorant le manque de communication concernant leur situation qui ne fait qu'empirer. Depuis la fermeture de plusieurs types de commerces le15 mars dernier dans le cadre de la lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus, plus de 50.000 restaurants et cafés sont menacés de déclarer faillite. La peur au ventre de ne jamais revoir les clients se masser à ses tables, Abdemalek a affirmé au *Jeune Indépendant* qu'après un premier bilan calculé sur quatre mois de fermeture, les pertes sont énormes. Dans l'incapacité de payer tous ses employés, il a d'abord préféré ne garder que ses cuisiniers, puis a fini par licencier tout son personnel.

Il s'est dit prêts à travailler avec 50% de sa capacité d'accueil et mettre en place un système de désinfection et de nettoyage des lieux et de tous les objets utilisés dans le service. «Près de la moitié de mon chiffre d'affaire est réalisée durant la saison estivale», a affirmé le restaurateur, relevant l'urgence de reprendre l'activité. «Si cette situation dure encore deux ou trois mois de plus, je ne serai plus en mesure de renouveler mon contrat de location», redoute le restaurateur, qui attend maintenant de l'Etat des mesures d'accompagnement.

Pour Amine, 38 ans et propriétaire d'un restaurant à Chéraga (Alger), la situation est très compliquée. Il a affirmé au JI, qu'il a déjà déposé son bilan. «C'est tragique. Le virus et les mesures de confinement qu'il a entraînées ont été fatals pour mon restaurant», a-t-il déclaré avec tristesse. «Après une année de Hirak, qui s'est répercuté négativement sur mon chiffre d'affaire, le virus m'a pris de court. Je n'avais pas de réserves et je n'ai pas pu assurer le loyer mensuel de mon local de 340.000 Da, ni le salaire de mes employés», a expliqué Amine, redoutant que «beaucoup de restaurateurs ne survivront pas à cette crise». Deux mois après l'arrêt total de son activité, Karim, propriétaire de plusieurs restaurants à Alger, a dépoussiéré ses casseroles. «On fait des plats à emporter, les légumes, des pizzas sur commande, on cherche à se diversifier», a-t-il déclaré.

Karim a fait une révision des salaires afin de pouvoir garder l'ensemble de ses employés, devenus pour la majorité des livreurs, coronavirus oblige. Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA), El Hadj Tahar Boulenouar, a récemment déclaré que les quatre mois de confinement ont généré des pertes énormes, notamment parce que la majorité des propriétaires de restaurant ne sont pas détenteurs de locaux mais sous contrat de location. «Plus de 90% des intervenants dans ce secteur d'activité louent des locaux pour travailler. Les frais de location ne sont jamais en dessous de 100 000 da par mois», a-t-il indiqué lors d'un point de presse. Durant ces mois de suspension d'activité, les pertes ne se limitent pas aux frais de location, mais également à celles des stocks alimentaires expirés et jetés, sans oublier les salaires des travailleurs et les diverses charges et factures.

Mohamed Mecelti



SERPORT

Une plateforme d'échanges numérique au profit des usagers

LE GROUPE de services portuaires Serport a annoncé hier mardi le lancement d'une plate-forme d'échanges de données informatisée au profit des usagers portuaires pour l'ensemble de ses filiales.
«Serport a engagé une transformation numérique des ports pour moderniser les services proposés et optimiser la gestion», a affirmé le groupe portuaire dans un communiqué. Dans ce contexte, Serport a fait savoir que cette réflexion est basée sur certains axes à savoir: une meilleure visibilité de la relation client, une meilleure gestion de l'information, une croissance des activités ainsi qu'une meilleure maitrise des couts et des temps de passages portuaires pour ce qui concerne ses missions. Cette plateforme lancée récemment est mise en exploitation depuis le 28 juillet écoulé et est accessible via un portail web dédié aux usagers des entreprises portuaires www.g-serport.dz, précise la même source. Au lancement, elle permet la déclaration électronique du manifeste, la déclaration électronique des annonces navires et la consultation en temps réel des situations des navires au niveau de tous les ports comme elle permet la consultation en temps réel des résolutions des CPN au niveau de tous les ports. Par ailleurs, la plate-forme dispose de deux menus permettant aux usagers de demander une assistance ou de proposer des suggestions via une interface disponible. «C'est une plateforme web dynamique, portable et fluide à laquelle les usagers peuvent se connecter de n'importe quelle station afin de saisir, d'importer ou de consulter les données», a affirmé la même source, assurant que l'accès à cet espace web est sécurisé via des comptes nominatifs dédiés pour chaque usager (login de connexion et mot de passe unique). Par la mise en place d'une plateforme d'échanges de données informatisées aux profits des usagers et de l'ensemble des ports, «le Groupe convoite de digitaliser les pratiques afin d'aller vers un système communautaire», lit-on dans le document. Le groupe portuaire considère par ailleurs que l'automatisation numérisée des processus de la logistique portuaire et la dématérialisation des procédures demeure un outil stratégique permettant de réagir rapidement et de répondre aux besoins de leurs clients, ainsi qu'une meilleure interactivité au sein de la communauté portuaire.

M. B.

ALGÉRIE-MALI-NIGER

Les conditions de l'exercice du commerce de troc frontalier fixées

Les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier et la liste des marchandises faisant l'objet d'échange avec le République du Mali et la République du Niger ont été fixées par un arrêté interministériel publié au journal officiel n° 44.



«Le commerce de troc frontalier revêt un caractère exceptionnel et est destiné à faciliter l'approvisionnement des seules populations, qui résident dans les wilayas d'Adrar, d'Illizi, de Tamanrasset et de Tindouf», a précisé l'arrêté signé le 2 juillet dernier conjointement par le ministre du Commerce, Kamel Rezig et le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.
Abrogeant les dispositions de l'arrêté de 1994 fixant les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali, le nouveau texte stipule que cette activité peut être exercée par toute personne physique ou morale résidant au niveau des wilayas concernées, immatriculée au registre du commerce, en qualité de grossiste et disposant d'infrastructures de stockage et de moyens de transport de marchandises, appropriés en propriété ou en location. La liste des grossistes autorisés à réaliser des opérations de commerce de troc frontalier est fixée annuellement par arrêté du wali concerné, lequel peut aussi retirer l'autorisation d'exercer le commerce de troc frontalier au commerçant n'ayant pas réalisé d'opérations d'importation et d'exportation durant l'année considérée, n'ayant pas respecté la législation et la réglementation commerciales, douanières, fiscales, vétérinaires et phytosanitaires en vigueur. L'admission sur le territoire national des marchandises importées est subordonnée au respect des règles et des exigences vétérinaires et phytosanitaires, selon le présent texte, mentionnant que les marchandises, objet de commerce de troc, ne doivent pas présenter de risques pour la santé du consommateur. Les marchandises importées, dans le cadre du commerce de troc frontalier, donnent lieu à la souscription d'une déclaration de mise à la consommation assortie d'un engagement d'exportation de produits algériens, dans un délai de trois (3) mois.
Des prorogations de délai peuvent être accordées pour un délai, maximum, de trois (3) mois non prorogeable. Le montant des produits achetés, en vue de l'exportation, ne pourra être supérieur à celui déclaré à l'entrée.
Pour ce qui est des opérations d'exportation réalisées dans le cadre du commerce frontalier, elles feront l'objet d'une déclaration d'exportation à laquelle seront annexées une copie de la déclaration de mise à la consommation des marchandises importées et les factures d'achat des produits à exporter. Ces documents doivent, obligatoirement, accompagner le commerçant jusqu'au franchissement de la frontière. Toutefois, lorsque l'exportation précède l'importation, le grossiste doit souscrire un engagement cautionné d'importer les marchandises, objet d'échange, dans un délai n'excédant pas trois (3) mois.
«La caution est égale à dix pour cent (10%) de la valeur de la marchandise exportée», est-il précisé dans le même arrêté.
D'autre part, les marchandises importées, dans le cadre du commerce de troc frontalier, ne peuvent être commercialisées en dehors des limites territoriales des wilayas d'Adrar, d'Illizi, de Tamanrasset et de Tindouf.

UN COMITÉ PRÉSIDÉ PAR LE WALI CHARGÉ D'ÉVALUER PÉRIODIQUEMENT L'ACTIVITÉ

Concernant le suivi de l'activité, il est institué un comité présidé par le wali concerné ou son représentant, composé des représentants des services locaux des administrations du commerce, des douanes, des impôts et de l'agriculture. A cet effet, il est chargé, notamment d'évaluer, périodiquement, les conditions de réalisation de l'activité, d'arriérer les fourchettes de prix des marchandises faisant l'objet de troc, de coordonner leur action en matière d'information. Les quantités à l'importation et à l'exportation sont, en cas de nécessité, fixées par le wali concerné, en fonction de la situation du marché local. Des modalités particulières d'exercice du commerce de troc frontalier ainsi que la liste des marchandises concernées, à l'occasion des manifestations économiques annuelles, sous forme de foires ou quinzaines économiques, sont précisées, en tant que de besoin, par arrêté du ministre du commerce. S'agissant de la liste marchandises autorisées au commerce de troc frontalier entre l'Algérie, le Mali et le Niger, elle porte sur plusieurs produits locaux des trois pays concernés.
Pour les produits algériens, il s'agit des dattes sèches et ses dérivés, à l'exclusion des autres variétés de dattes Deglet nour, le sel brut et domestique, les objets domestiques en plastique, en aluminium, en fonte, en fer et en acier, les couvertures ainsi que les produits d'artisanat traditionnel et d'art. Cette liste comporte aussi le prêt à porter, le savon dont, le savon en poudre, l'huile d'olive, l'olive, le miel, les industries (ustensiles) plastiques, les produits de nettoyage et les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.
Concernant les produits en provenance du Mali et du Niger, ils englobent notamment du cheptel vif, le henné, le thé vert, les épices, tissu turban et tissu tari, mangue, bois rouge, miel, aliments du bétail, vêtements Tergui, produits artisanaux, peaux et cuirs traités, parfums locaux et poissons.

M. D.

SAFAV MERCEDES-BENZ DE TIARET

Livraison de plus de 1 000 véhicules

LA SOCIÉTÉ algérienne de fabrication de véhicules de marque Mercedes Benz (SAFAV-MB) d'Ain Bouchekif (wilaya de Tiaret) relevant du ministère de la Défense nationale (MDN) a livré, hier mardi, 1 048 véhicules multi-fonctions à des instances publiques et entreprises privées.
Le Directeur général par intérim de la SAFAV-MB, Karim Kharoubi a souligné, lors de la cérémonie de livraison, présidée par le Président du Conseil d'administration de la société, Smail Krikou, que ce quota comprend 566 véhicules pour le ministère de la Défense nationale représenté par la Direction centrale du matériel dont 443 véhicules tout terrain et 123 autres de classe Sprinter.
La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) s'est vue, elle, livrer 171 véhicules des deux types précités dont des ambulances et des véhicules de transport. La Direction générale de la protection civile a été destinatrice, quant à elle, de 104 véhicules dont 34 tout terrain pour l'extinction des feux et 68 bus de transport, alors que la Direction générale des forêts a bénéficié de 80 camions d'extinction.
En outre, 69 véhicules ont été livrés à des opérateurs privés, a-t-on précisé. La Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes-Benz d'Ain Bouchekif a poursuivi normalement ses activités et sa production durant la crise sanitaire exceptionnelle marquée par la pandémie du coronavirus.
Fournissant au secteur de la santé plus de 200 ambulances depuis le début de l'année en cours dont 58 dans le cadre d'un lot livré aux directions de la santé et de l'administration locale des wilayas de Constantine, Laghouat, Biskra, Medéa et M'sila, a-t-on fait savoir.
La SAFAV-MB d'Ain Bouchekif a produit, depuis sa création en 2014, plus de 21.000 véhicules de différents types et classes.

H. B.

PÉNURIE D'EAU À ANNABA

La coquette à sec



L'enquête déclenchée par le chef du gouvernement, Abdelkrim Djerad, sur instruction du président de la république sera-t-elle en mesure d'expliquer le manque d'eau potable et les coupures d'électricité dans la wilaya d'Annaba. Ainsi, selon des avis de citoyens, les coupures fréquentes d'électricité qui ont sévi dans la région Est du pays ont été à l'origine de pas mal de désagréments.

A Annaba, juste une semaine avant la célébration de l'Aid El Adha, de nombreux quartiers ont été carrément privés d'eau potable. Les quartiers du 5 juillet, l'AADL Sidi Achour, Oued Kouba, la cité Auzas, la Colonne, etc., n'arrivent pas à abreuver leur soif, ni à laver leurs linges.

Une autre cause avancée par les citoyens de ces quartiers, outre les pannes d'électricité, réside dans le fait que l'eau aurait été contaminée et des réparations sont en cours.

Côté des services des eaux, c'est le silence total. Aucun responsable ne veut donner des explications. Depuis samedi dernier, les citoyens ne trouvent plus ce liquide précieux- même au compte goutte- et leur patience est mise à rude épreuve. Si par un passé récent, l'eau potable desservie sentait mauvais depuis presque une dizaine de jour, aujourd'hui elle est absente des robinets.

Selon certains témoignages de citoyens, l'odeur de l'eau quand le robinet se met à couler pour deux ou trois minutes, était repoussante et maintes fois dénoncée par de nombreux foyers qui n'arrivaient pas à supporter son goût. Évidemment cela n'encourage guère à la consommer. Des mesures devraient être prises à temps pour éviter ces désagréments, ont indiqué ces citoyens, en rappelant les risques qu'ils ont dû affronter en consommant de l'eau douteuse, accentuant les risques de maladie à transmission hydrique (MTH).

Certains quartiers, à l'image de celui de Bouali Said, enregistrent une alimentation perturbée en soit disant eau potable. Ce liquide est desservi pendant quelques minces minutes ne donnant aucune chance aux foyers d'abreuver leur soif ni de se laver.

De nombreux foyers se sont rabattus sur les bouteilles d'eau minérale. Et comme d'habitude, les frais induits par cet achat obligatoire se font ressentir tout particulièrement au sein des petites bourses. Il va sans dire que ce genre de situations désobligeantes a été relevée également au niveau de nombreux autres quartiers de la coquette à l'image des cités dites «Les Hongrois» ou de la cité «Sidi-Achour», qui sont aujourd'hui contraints à opter pour la bouteille d'eau minérale.

D'autres préfèrent carrément se déplacer quotidiennement jusqu'à Seraidi pour ramener l'eau de source naturelle de Bouzizi pour abreuver leur soif et profiter d'une eau sentant bon et au goût fort appréciable.

Dans les deux cas, le citoyen-consommateur se doit de consentir des frais supplémentaires pour l'acquisition d'une eau de meilleure qualité. Un véritable cri de détresse est lancé par ces familles qui menacent de recourir à la rue pour satisfaire une revendication somme toute légitime.

D'Annaba, Nabil Chaoui

FEUX DE FORÊTS À BÉJAIA

3 649 hectares ravagés depuis le début de l'été

CE SONT 1205 ha de végétation qui ont été détruits en quatre jours, a indiqué hier la conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa dont 892 ha par l'incendie qui s'est déclaré au niveau du village Bouhatem, municipalité de Toudja pendant plusieurs jours. Un incendie qui a provoqué une grande panique chez les villageois. Selon les mêmes services, 3649,5 hectares du massif forestier et arbres fruitiers ont été ravagés depuis le premier juin jusqu'à hier.

Cela sans compter les 180 ruches d'abeilles détruites. Pour sa part, la protection civile a enregistré du 03 juin 'au 31 Juillet 2020, pas moins de 700 incendies ayant parcouru 100M². Les opérations d'extinction ont nécessité le déploiement de pas moins de 1000 engins et véhicules d'extinction et l'apport au temps opportun de nos équipes aériennes dépêchées depuis la capitale; avec malheureusement une perte en couvert végétal estimée à environ 2500 hectares, ainsi que plus de 300 ha d'arbres fruitiers, en majorité des oliviers et des figuiers. «Tous les feux de forêts enregistrés depuis plusieurs jours dans de nombreuses commune de la wilaya de Béjaïa, ont été, tous éteints», a-t-on appris hier. Les derniers incendies à avoir été éteints grâce à de grands efforts étaient ceux d'Ouzellaguen et de Béni Maâouche avec l'apport de deux hélicoptères.

L'incendie enregistré à Béni Maâouche n'a été éteint qu'à 1h du matin. Il faut noter que la température a baissé à la faveur de l'extinction des feux de forêts. Cependant, un incendie a été signalé hier au lieu-dit Bouchrit dans la commune de Souk El-Tennine. C'est dire que les pyromanes ne reculent devant rien.

Selon la protection civile, «le village Bouhatem commune de Toudja, a été sauvé in-extremis grâce à l'intervention rapide et efficace des hélicoptères du groupement aérien de la Protection Civile, en renfort aux secours terrestres, opérations fortement saluées et appréciées par les villageois», indiquait la Protection civile». Des feux de forêts ont été enregistrés dans une trentaine et plus. Parfois simultanément dans plusieurs comme ce qui laisse penser que ce sont des actes d'ordre criminels. On compte des incendies à Ighil N'saïd Ibouzidène et Nasroune, Chréa et Nessroune à Ouzellaguen, Imeghdassen à Akfadou, Bouhamza à Seddouk, Amaârat, Djelada à Barbacha, Nator (Tichy), Aftis commune de Souk Oufella, Azrou N'Taghat à Tifra, Souk El Djemaâ Bouhatem (Toudja), Tala N'tinzer à Béni Maâouche, Agni Ouajed à Béjaïa, Mouzaïa (Boukhélifa), Aït Melloul (Tichy), entre autres.

De Béjaia, N. Bensalem



MÉDÉA

252,5 ha partis en fumée

D'IMPORTANTES surfaces forestières et de végétation ont été consumées par le feu au cours des 24 dernières heures à travers 5 incendies qui se sont déclarés dans divers endroits du territoire de la wilaya, causant la destruction de 252,5 ha d'espèces forestières et de maquis, de 7051 arbres fruitiers et de 820 têtes avicoles, selon un bilan de la protection civile.

C'est dans le massif de Tablat où les plus lourds dégâts ont été enregistrés à la suite d'un départ de feu qui a eu lieu vers 12 h 05 au lieu dit Sedrata, commune d'El Aïssaouia (100 km à l'est du chef-lieu de wilaya) où 217 ha de pin d'Alep, de maquis, de chêne-vert, de broussaille ont été la proie des flammes qui ont réduit en cendre 1000 m de câble électrique, 1250 m de tuyauterie d'irrigation, 820 têtes avicoles et 30 ruches.

En outre, les pompiers de l'unité d'El-Omaria ont effectué une intervention à la suite d'un départ de feu qui s'est déclaré dans la forêt de Khellada, commune de Sidi Naamane, 50 km à l'est du chef-lieu de la wilaya où une superficie de 18 ha de pin d'Alep et de maquis a été parcourue par les flammes.

Dans la même région, 2,5 ha de chêne-vert, de pin d'Alep et de maquis ont été ravagés par le feu au lieudit Telaousène, commune de Baata et 15 ha des mêmes espèces ont été détruits à Berraha, commune de Mihoub. Les interventions de la protection civile ont permis d'épargner des flammes plus de 600 ha de forêt, 9500 sujets avicoles et des étables situés dans la région de Tablat où l'étendue des pertes reste la plus élevée.

De Médéa, Nabil B.

AZEFFOUN

Deux jeunes hommes meurent noyés

MALGRÉ l'interdiction formelle de la baignade et même la fréquentation des plages à cause de la pandémie du coronavirus, certains individus, par témérité, bravent cet interdit.

Hélas, cette audace s'avère de temps en temps lourde de conséquence. C'est le cas de ces deux jeunes hommes, âgés de 20 et 22 ans, tous deux originaires d'Azazga, qui ont trouvé la mort par noyade hier, en début d'après-midi, sur la plage du centre d'Azeffoun, près du port. Le premier corps a été repêché à 13 heures et le second 20 minutes plus tard. Nous devons relever que les corps sans vie des deux victimes ont été repêchés par des citoyens qui se trouvaient non loin de là. Une fois alertés, les secouristes de la protection civile locale sont aussitôt arrivés sur les lieux du drame. Et il n'ont eu d'autre alternative que de constater les décès et évacuer les corps vers l'EPH local où les médecins ont confirmé les décès.

Pour éviter que ce genre de drame se répète, il serait peut-être plus indiqué de mobiliser des policiers ou des gendarmes sur l'ensemble des plages de la wilaya de Tizi-Ouzou. A défaut de policiers ou gendarmes, engager des agents communaux avec pour mission la surveillance des accès à ces plages.

Saïd Tissegouine

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATION DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE BIRKHADEM
NIF : 410002000001608501011
N° 05/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le Président de L'Assemblée populaire communale de Birkhadem Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2020 en date du 16/02/2020 paru dans les quotidiens nationaux : " le jeune indépendant» et "الحياة" en date du :22/02/2020 , relatif au projets suivant :**Travaux de Chaussée à travers divers quartiers de la commune de Birkhadem en treize (13) Lots séparés :**

Lot N°01 : Renforcement de la Chaussée au niveau de Lotissement Enadjah.
Lot N°02 : Réhabilitation de la Chaussée au niveau de la cité Serapi.
Lot N°03 : Renforcement de la Chaussée au niveau de Kerrouche Slimane et Frères Mokhtar.
Lot N°04 : Renforcement de la Chaussée au niveau de 196 logements vers RN 63 (Route de Saoula).
Lot N°05 : Renforcement de la Chaussée au niveau de Djenane S'Fari vers Al Afak.
Lot N°06 : Création de la Chaussée et Aménagement Des Trottoirs Au Niveau De Djenane El Afia Chemin Romain.
Lot N°07 : Création de la Chaussée au niveau de Sidi M'barek cote Garidi.
Lot N°08 : Création de la Chaussée au niveau de Vieux Ain Naadja.
Lot N°09 : Renforcement de la Chaussée au niveau de Sidi M'Barak (Mosquée Vers Arab Si Ahmed).
Lot N°10 : Renforcement de la Chaussée au niveau de Rue Kettou Mahfoud.
Lot N°11 : Renforcement de la Chaussée au niveau d'Esalem Vers CV 04.
Lot N°12 : Renforcement de la Chaussée au niveau de Es Salem Vers En Nadjah .
Lot N°13: Renforcement de la Chaussée au niveau de Boussoualim Mohamed.

Commune de Birkhadem

Que conformément aux conclusions de la commission d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Intitulée du projet	Entreprise	Montant de l'offre DA TTC	Note technique/70	Délai de réalisation	observation
Lot N°01 :	EURL EGTPH BOUMIA ABDELHAK NIF : 0016350072764116	31.655.190.00DA/TTC	47.55 pts	03 mois	Offre Retenue Offre moins disant
Lot N°02 :	SARL FAMACO EN GROS NIF : 001242052417828	Montant de la soumission 9.241.100.00 DA/TTC Montant après correction 9.802.982.00 DA/TTC	45.21 pts	140 jours	Offre Retenue Offre moins disant
Lot N°03 :	EFR TCE AMIAR ATHMANE NIF : 176160104455171	14.316.890.00 DA/TTC	36.66 pts	90 jours	Offre Retenue Offre moins disant
Lot N°04 :	SARL FAMACO EN GROS NIF : 001242052417828	13.240.178.00 DA/TTC	36.21 pts	140 jours	Offre Retenue Offre moins disant
Lot N°05 :	EER TCE AMIAR ATHMANE NIF : 176160104455171	10.861.725.00 DA /TTC	37.66 pts	75 jours	Offres classée 2ème position Offre Retenue conformément à l'article 1 du CDC
Lot N°06 :	EURL EER 3A NIF : 000216002137886	Montant de la soumission 8.625.715.00 DA/TTC Montant après correction 7.911.715.00 DA/TTC	38 pts	45 jours	Offres classée 2ème position Offre Retenue conformément à l'article 1 du CDC
Lot N°07 :	AMIAR BOUZID NIF :157161701614198	7.921.830.00 DA/TTC	35.50 pts	120 jours	Offres classée 2ème position Offre Retenue conformément à l'article 1 du CDC
Lot N°08 :	SNC CEBAT KHODJA FRERES NIF : 099916001038837	7.520.324.00 DA/TTC	39.33 pts	04 mois	Offre Retenue Offre moins disant
Lot N°09:	SARL BENAIDA TP NIF : 001742052483534	8.675.100.00 DA/TTC	40.70 pts	81 jours	Offres classée 3ème position Offre Retenue conformément à l'article 1 du CDC
Lot N°10 :	ETPHB TADJER ALI NIF : 18214010191515100000	5.581.100.00 DA/TTC	36pts	20 jours	Offres classée 3ème position Offre Retenue conformément l'article 1 du CDC
Lot N°11 :	ETPHB TADJER ALI NIF : 18214010191515100000	5.175.310.00 DA/TTC	36pts	17 jours	Offres classée 3ème position Offre Retenue conformément l'article 1 du CDC
Lot N°12 :	SARL BENAIDA TP NIF : 001742052483534	5.622.750.00 DA/TTC	41.44 pts	45 jours	Offres classée 4ème position Offre Retenue conformément l'article 1 du CDC
Lot N°13 :	Infructueux conformément a l'article 40 du décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public insuffisance d'offres.				

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public. Tout Soumissionnaire contestant ce Choix, peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de Dix (10) jours qui suivent la première parution de cet Avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 05/08/2020 / ANEP N° 2016012553**

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 00200112112300000 1/46

USD : 00200112112300000 2/43

GBP : 00200112112300000 3/40

Le Jeune Indépendant **du 05/08/2020 / ANEP GR 0025**

CYCLISME / TOUR DE FRANCE : LE COUP D'ENVOI DEPUIS COPENHAGUE REPORTÉ DE 2021 À 2022

-LE DÉPART du Tour de France depuis Copenhague, initialement prévu en 2021, aura finalement lieu en 2022 pour éviter un chevauchement avec d'autres évènements sportifs, dont la programmation a été chamboulée par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé lundi le maire de la capitale danoise. «Nous accueillerons la plus grande course cycliste au monde à Copenhague en 2022», a déclaré Frank Jensen à la chaîne TV2, expliquant que ce report éviterait un chevauchement avec d'autres évènements sportifs majeurs, comme les Jeux olympiques de Tokyo et l'Euro de football, dont Copenhague est une des villes d'accueil. «Je suis heureux que nous ayons réussi à garantir un départ danois du Tour en 2022», a ajouté Frank Jensen, faisant état d'un accord avec l'organisateur de la course, ASO, après plusieurs semaines de discussions. Après s'être élancé de Copenhague le 1er juillet, le Tour 2022 restera sur les terres danoises pour deux autres étapes disputées lors des deux journées suivantes. Pour ce qui est de l'édition 2021, une alternative pour le lieu de départ pourrait être la Bretagne dont la candidature tient la corde, selon le quotidien Le Télégramme.

ATHLÉTISME/LIGUE DE DIAMANT : LE MEETING DE DOHA AVANCÉ AU 25 SEPTEMBRE

LE MEETING d'athlétisme de Doha, comptant pour la Ligue de diamant et qui avait été décalé au 9 octobre en raison de la pandémie de Covid-19, se déroulera finalement le 25 septembre, a annoncé la Fédération internationale d'athlétisme, lundi.Il s'agira du cinquième des six rendez-vous de la série reine de l'athlétisme mondial, après Monaco (14 août), Stockholm (23 août), Bruxelles (4 septembre) et Rome/Naples (17 septembre). La Ligue de diamant se terminera en Chine le 17 octobre, dans une ville qui reste à déterminer. Six étapes ont été annulées jusqu'à présent en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus.

BASKET : MADRID ACCUEILLERA LA COUPE DU MONDE FÉMININE U19 EN 2023

LA CAPITALE espagnol Madrid accueillera la Coupe du monde féminine de basket-ball U19, prévue du 15 au 23 juillet 2023, a annoncé la Fédération internationale de basket (FIBA).La Fédération espagnole de basket-ball (FEB) a une longue tradition dans l'organisation de pareils événements. Elle a récemment accueilli la Coupe du monde féminine 2018 à Tenerife et les Coupes du monde U17 masculine et féminine à Saragosse en 2016. L'Espagne sera également co-organisatrice - avec la France - de la prochaine Coupe d'Europe féminine en 2021.Ce sera la première fois que la ville de Madrid organisera une compétition FIBA depuis la finale de la Coupe du monde 2014.La précédente édition de la Coupe du monde féminine U19 a vu les USA se défaire de l'Australie en finale sur le score de 74 à 70 à Bangkok (Thaïlande) en 2019. A cette occasion, un tout nouveau trophée, avec un ballon sculpté sous forme d'étoile montante, a été remis à la Team USA. La prochaine Coupe du monde féminine U19 est prévue du 7 au 15 août 2021 à Debrecen (Hongrie).

CNMS : Présentation du protocole de reprise aux fédérations et aux sportifs

Le Comité médical du Centre national de médecine du sport (CNMS) a présenté, lundi à Alger, le protocole sanitaire d'accompagnement de la reprise des entrainements et préparations des sportifs concernés par les Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.



Le protocole présenté à l'occasion de la rencontre du ministre de la Jeunesse et des Sports avec les Fédérations olympiques, se décline sous forme de Guide relatif à chaque discipline sportive. Il a été remis aux fédérations sportives, aux directeurs techniques nationaux et aux sportifs qualifiés et candidats à la qualification aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports. La rencontre qui a regroupé le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, la Secrétaire d'état chargée du sport d'élite, Salima Souakri, les présidents des fédérations sportives et leurs représentants ainsi que les sportifs, a été sanctionnée par «une série de recommandations visant à charger le CNMS de veiller au suivi de l'application du protocole sanitaire dédié à chaque discipline sportive en coordination avec les fédérations sportives concernées». Il s'agit, en outre, de désigner un point focal pour la gestion de la crise «Covid-19» composé de médecins relevant des fédérations sportives pour la coordination avec le CNMS et le suivi de la mise en œuvre du protocole sanitaire spécifique à chaque discipline. L'impératif d'accorder une attention particulière aux sportifs qualifiables aux Jeux paralympiques a été souligné et un appel lancé à tous les acteurs et intervenants concernés par la reprise des entrainements (sportifs, staffs techniques et gestionnaires) pour faire preuve de sens de responsabilité et de strict respect des mesures préventives arrêtées par le CNMS. Enfin, il a été décidé de réunir les conditions idoines pour la préparation des sportifs qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques, conclut la même source.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports avait pris, conformément aux recommandations du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, la décision d'autoriser les sportifs qualifiés et candidats à la qualification aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 à reprendre leurs entrainements et de désigner les centres de préparation relevant des fédérations sportives concernées.

Les membres exclus du COA déboutés par le TARLS

LE TRIBUNAL algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) a rejeté lundi l'appel de trois membres exclus du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), selon le verdict de l'instance juridique dont l'APS a reçu une copie. Les trois membres exclus du bureau exécutif du COA, à savoir Hakim Boughadou, président de la Fédération de natation (FAN), Sofiane Zahi, président de la Fédération de gymnastique (FAG) et Larbi Abdellaoui, président de la Fédération d'haltérophilie (FAH), ont demandé l'annulation de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2020 ainsi que l'élection des cinq nouveaux membres (tous des présidents de fédérations olympiques), soulignant que leur remplacement «n'est pas réglementaire». La demande des trois membres, selon le verdict du TARLS, a été acceptée dans la forme mais rejetée dans le fond au motif qu'»il y a eu une bonne et juste application des dispositions du statut du COA». Pour rappel, en janvier dernier, le COA avait décidé d'exclure cinq des membres de son bureau exécutif, pour avoir «contrevenu» aux obligations de présence aux réunions du bureau exécutif, conformément aux règlements et statuts intérieurs de l'instance olympique. Outre les trois noms sus-cités, il y a aussi Salim Raouf Bernaoui, président de la Fédération d'escrime (FAE) et Nabil Sadi, ex-président de la Fédération de boxe (FAB).Parmi les cinq membres exclus, seuls trois ont décidé d'introduire un recours auprès du TARLS : Hakim Boughadou, Sofiane Zahi et Larbi Abdellaoui. Les cinq membres exclus avaient été remplacés, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 janvier dernier, par Abdelmadjid Bouaoud, président de la Fédération des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), Rabah Bouarifi, président de la Fédération de basket-ball (FABB), Mustapha Lemouchi, président de la Fédération de volley-ball (FAVB), Yazid Benalloua, président de la Fédération de taekwondo (ATF) et Abderrezak Lazreg, président de la Fédération de tir sportif (FATS).

Football : Réunion du bureau fédéral de la FAF lundi prochain

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) tiendra une réunion de son bureau fédéral lundi prochain en son siège à Dely-Ibrahim (Alger), a indiqué mardi un communiqué de l'instance fédérale. Plusieurs dossiers seront à l'ordre du jour de la réunion au cours de laquelle les présents prendront connaissance des rapports des différentes commissions (Finances, Coupe d'Algérie, médicale, Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), arbitrage (CFA), football féminin, coordination avec les Ligues, statut du joueur et la Commission de Futsal et Beach-soccer), ainsi que le bilan financier de l'exercice 2019. La réunion sera présidée par le premier responsable de l'instance fédérale et verra la participation, entre autres, des présidents des Ligues (de
football professionnel (LFP), de football amateur (LNFA), d'inter régions de football (LIRF), de football féminin (LNFF) et de Futsal) qui représenteront les rapports d'activités de leurs Ligues respectives. Les membres du BF assisteront à d'autres présentations, à l'instar du projet FAF School, celui de la feuille de match électronique avec offre financière.

OGC Nice : Hichem Boudaoui, doucement mais surement

Hicham Boudaoui , est ce petit aiglon qui a mis du temps à faire son nid parmi les grands. Une adaptation certes très difficile mais qui est en train d'apporter ses résultats dans sa nouvelle aventure au sein de son club, l'OGC Nice.

Le jeune Sudistes de la Saoura qui a gagné ses galons au Paradou AC a finalement réussi son galop d'essai. Devenu une pièce maîtresse de la jeune équipe niçoise, l'international algérien a même été élu meilleur espoir de la saison par les supporters. Son intégration tardive au club de la côte d'Azur a un peu mis du temps certes mais qu'importe à force de patience et d'assiduité dans la besogne il a fini par gagner l'estime de son coach. La saison du jeune Fennec d'Algérie parmi les Aiglons de l'OGC Nice est désormais lancée .Sa polyvalence lui aura permis de gagner la confiance de Patrick Vieira. En effet, le joueur, milieu axial de formation, a vu son poste évoluer au fil de la saison et des besoins de son équipe. Utilisé comme milieu central en équipe nationale, c'est pourtant au poste d'ailier droit que le joueur aura le plus évolué cette saison. Positionné dans un milieu en 4-3-3 ou en 5-3-2, le jeune de 20 ans a souvent joué comme un élément de couloir, revenant régulièrement dans l'axe pour prêter main forte à ses coéquipiers. Son physique frêle lui permettant de se débarrasser facilement de ses adversaires balle au pied, n'aura pas échappé à son entraîneur. Il aura disputé huit rencontres sur l'aile droite, deux comme milieu récupérateur et seulement



trois comme central.Hicham Boudaoui aura donc réussi à s'intégrer, doucement mais sûrement, au haut niveau d'un championnat européen, visible dans la cohésion qu'il aura créée avec son coach et dans son évolution notable au fil des rencontres. Dans une interview récemment accordée à Nice-Matin, il déclare ainsi vouloir possiblement effectuer toute sa carrière à l'OGCN et son adaptation au club : « Avant d'arriver, je regardais déjà beaucoup Nice parce que Youcef y jouait. L'idée que j'avais de Nice était celle d'une ville où il ne fait pas froid, avec un climat méditerranéen, comme en Algérie ».Hichem Boudaoui a enchainé : « Youcef était déjà mon pote à l'Académie (Paradou AC, ndlr), je restais beaucoup avec lui. Ça se passe bien avec Youcef, on habite ensemble, on est des frères. Si j'étais seul, j'aurais eu du mal à m'adapter mais avec Youcef, tout est plus simple », il a ajouté : « Avant que j'arrive à Nice, il m'a envoyé un message, il m'a dit » Viens, ta chambre est prête ! » ».Concernant sa relation avec l'entraineur de l'OGC Nice, l'ancien du Paradou AC dira : « Quand je suis arrivé à Nice et que je traversais des moments difficiles, le coach Vieira n'a jamais arrêté de m'encourager. Il m'a dit » N'aie pas peur, ton tour viendra ! « . Aujourd'hui, je dois encore travailler pour progresser, je sais que je ne suis qu'au début de ma carrière, c'est pour cette raison que je dois m'investir à fond pour réaliser mes objectifs ». En attendant la suite, il y découvrira par ailleurs l'Europa League la saison prochaine. Son titre de meilleur espoir niçois marque donc le potentiel qu'on lui présentait en Algérie, qui semble devenir une réalité prégnante, construite dans la continuité.

USM Bel-Abbès : L'avenir du club ni enchanteur ni rassurant

L'ANNONCE par la Fédération algérienne de football (FAF) de la fin prématurée des différents championnats à cause de la pandémie de coronavirus a soulagé tout le monde à l'USM Bel-Abbès, mais l'avenir de ce club de Ligue 1 est toujours dans le flou, s'est inquiété lundi le président du club sportif amateur (CSA).»Nous sommes certes soulagés par la décision de la FAF d'arrêter définitivement le championnat, surtout que nous étions dans l'incapacité de reprendre la compétition à cause des nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés, mais l'avenir du club est dans le flou», a déclaré, à l'APS, Abbes Morsli. Avant l'interruption de la compétition en mars dernier à cause de la pandémie, l'USMBA occupait la 12e place au classement après 22 journées. Cette équipe, qui avait pourtant terminé sur le podium la phase aller, n'était pas à l'abri d'une mauvaise surprise au vu de l'enchaînement de ses résultats négatifs, rappelle-t-on. «Il y avait danger en la demeure si le championnat s'était poursuivi, surtout que les joueurs ont perdu patience pour leur argent, eux qui n'ont pas été payés depuis pratiquement le début de cet exercice», a encore dit le même responsable qui place tous ses espoirs sur les autorités de wilaya pour «remettre de l'ordre dans la maison». C'est pour cette raison d'ailleurs que le président du CSA/USMBA a demandé audience auprès du wali, a-t-il informé, regrettant au passage que les membres de la société sportive par actions (SSPA), l'organe censé gérer l'équipe première de football, «n'aient donné aucun signe de vie depuis un bon bout de temps». Cela se passe, selon le même interlocuteur, au moment où le mercato estival va ouvrir ses portes dans deux jours, «sans que la direction du club n'ait engagé aucune démarche pour lever l'interdiction de recrutement qui frappe l'USMBA à cause de ses nombreuses dettes envers d'anciens joueurs». «Pis, nous risquons de perdre plusieurs éléments de l'effectif actuel s'ils mettent en exécution leur menace de saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer leur dû», a encore prévenu Abbes Morsli, signalant des subventions allouées par la wilaya et l'APC du chef-lieu de Sidi Bel-Abbès, estimées toutes les deux à 40 millions de dinars, qui sont bloquées au niveau des services de contrôle financier.

L'ASMO, l'un des grands perdants de la fin prématurée de la saison

L'ASM Oran a été l'un des grands perdants de la décision de la Fédération algérienne de football (FAF) de mettre fin à l'exercice 2019-2020 avant l'heure à cause de la pandémie de coronavirus, a estimé lundi son entraîneur, Salem Laoufi. Le deuxième club phare de la capitale de l'Ouest du pays a raté une aubaine pour retrouver l'élite qu'il a quittée il y a près de six ans, vu que le nombre de tickets donnant accès à la Ligue 1 a été porté à quatre au lieu de trois, comme ce fut le cas lors des saisons précédentes . «Nous gardions nos chances intactes dans la course à l'accession, vu qu'il restait encore sept journées à disputer alors que l'écart qui nous séparait du quatrième (RC Relizane) était seulement de quatre points», a déclaré le coach oranais à l'APS. Le Bureau fédéral de la FAF a opté mercredi dernier pour l'arrêt définitif du championnat, tout en déclarant les quatre premiers de la Ligue 2, au moment de l'interruption de la compétition en mars dernier, nouveaux promus au premier palier, rappelle-t-on. «Nous nous considérons lésés par cette décision, car l'ASMO sera ainsi dans l'obligation d'attendre encore une autre saison pour espérer retrouver l'élite, alors qu'elle avait la possibilité de le faire dès cette année», a encore regretté Salem Laoufi. Ainsi, la formation de «M'dina J'dida», qui a notamment fait les frais de ses échecs à domicile où elle a laissé filer pas moins de 10 points, devra tout recommencer la saison prochaine au cours de laquelle la Ligue 2 sera composée de deux groupes de 18 clubs chacun. Mais les choses se présentent déjà sous de mauvais auspices pour l'ASMO, selon son entraîneur, qui souhaite voir la direction du club «remettre vite de l'ordre dans la maison, pour repartir sur de bonnes bases». Un souhait difficile à exaucer, surtout si les joueurs, qui n'ont pas perçu leurs salaires depuis dix mois, saisissent la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour réclamer leur dû et aussi leur bon de sortie, a encore averti l'entraîneur de l'ASMO.

ACCORD IMMINENT ENTRE LE BETIS SÉVILLE ET LIVERPOOL POUR MANDI

LE BETIS SÉVILLE (Liga espagnole de football) serait proche d'un accord avec Liverpool, champion d'Angleterre en titre 2019-2020, pour le transfert du défenseur international algérien Aïssa Mandi en Premier League, rapporte lundi le tabloïd anglais Daily Star. Liverpool a déjà formulé une offre de 9 millions d'euros, affirme le tabloïd anglais, et le Betis en demanderait un peu moins de 11. Selon la même source, le transfert de Mandi à Liverpool pourrait être bouclé dans les prochains jours aux alentours de 10 millions d'euros. Les «Reds» sont à la recherche d'un nouveau défenseur central pour remplacer numériquement le Croate Dejan Lovren, parti au Zénith Saint-Pétersbourg (Div.1 russe).En cas d'arrivée à Anfield, le joueur algérien, qui a disputé avec le Betis 30 matchs toutes compétitions confondues lors de la saison 2019-2020, offrira une alternative à l'entraîneur Jürgen Klopp derrière les incontournables Virgil van Dijk et Joe Gomez. La clause libératoire de Mandi est estimée à 30 millions d'euros que la direction andalouse voulait faire augmenter à 50, afin de barrer la route aux prétendants.

USM ALGER : LE NOUVEAU DIRECTEUR SPORTIF ANTAR YAHIA «BIENTÔT» À ALGER

LE NOUVEAU directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, bloqué en France en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, sera «bientôt» à Alger pour prendre ses fonctions, a annoncé lundi le club algérois. «Antar Yahia va nous rejoindre très bientôt. Ce sera à bord d'un vol de la compagnie nationale, Air Algérie, destiné à rapatrier les ressortissants algériens bloqués en France en raison de la pandémie», a expliqué le club algérois sur son site officiel. Des rumeurs ont laissé entendre que le rapatriement de l'ancien défenseur central et capitaine des «Verts» allait se faire à bord d'un bateau ou d'un avion privé appartenant à l'actuel propriétaire de l'USMA, le Groupe Serport, mais ce dernier a formellement démenti cette information. «Tout ce qui a été dit à ce propos n'était que pure spéculation», a-t-il indiqué dans son communiqué.

MONDIAL-2022 (ARBITRAGE) : GHORBAL PRÉSÉLECTIONNÉ POUR LE RENDEZ-VOUS DU QATAR

L'ARBITRE international algérien Mustapha Ghorbal a été présélectionné, en compagnie de cinq autres referees africains, pour la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), rapporte lundi le site Afrik Foot. Outre Ghorbal (34 ans), la commission d'arbitrage de la Fédération internationale (Fifa) a également retenu le Marocain Rédouane Jiyed, le Sénégalais Maguette Ndiaye, l'Egyptien Oumar Mohamed, le Congolais Jean-Jacques Ndala et l'Ethiopien Bamlak Tessema.Lors du dernier Mondial-2018, l'Algérie était représentée par l'arbitre Mehdi Abid-Charef et l'assistant Abdelhak Etchiali. Arbitre international depuis 2014, Ghorbal avait été retenu pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, officiant quatre rencontres du tournoi, dont le quart de finale entre le Sénégal et le Bénin (1-0). Il avait été retenu la même année pour le Mondial des clubs au Qatar.

BOUMERDÈS

Fin de confinement pour 236 algériens rapatriés de Russie

LA PÉRIODE de confinement de 236 algériens rapatriés de Russie a pris fin avant-hier sans enregistrer de cas positifs, a indiqué une source de la direction locale de la Santé et de la population.
« La période de confinement des 236 algériens rapatriés de la Russie qui a duré sept jours a pris fin ce lundi », a fait savoir le responsable de la cellule de communication à la direction locale de la santé, Mohamed Barki.
Et de rappeler que la réduction de la période du confinement de 14 à 7 jours a été décidée après consultation des autorités sanitaires compétentes et signature des engagements par les personnes concernées à poursuivre le confinement préventif chez eux jusqu'au 14e jour.
Aucun cas de contamination n'a été enregistré parmi les ressortissants algériens confinés au camps familial de Sonatrach à la commune de Corso, a-t-il poursuivi.
Des bus ont été mobilisés à l'effet de transporter une partie des personnes rapatriées vers leurs wilayas d'origine.
Le responsable a fait état de désinfection et de stérilisation de toutes les structures et édifices consacrés au confinement des personnes rapatriées.

R. R.

CONSTANTINE

Ramassage de plus de 500 tonnes d'ordures ménagères dans la commune d'El Khroub

PLUS DE 500 TONNES de déchets ménagers générés au cours des deux jours de l'Aïd El Adha ont été ramassées dimanche dernier dans la commune d'El Khroub (Constantine) par les éléments de l'établissement public d'assainissement (EPCA), a indiqué le directeur de cette entreprise.
Cette quantité a été évacuée après la reprise des activités des agents de nettoiement de l'EPCA, en grève durant la fête de l'Aid, a indiqué Abdelkrim Houri, précisant que ce volume de déchets représente « trois fois la quantité ramassée durant les jours ordinaires ».
Près de 40 engins de différents volumes mobilisés ont permis d'effectuer trois rotations pour le ramassage des ordures au cours de cette journée, a fait savoir le même responsable, assurant que 80% des déchets amassés ont été évacués.
Aussi, une opération de désinfection, ayant ciblé les points de collecte d'ordures et les espaces d'abattage du sacrifice, a été réalisée par les agents de l'EPCA à l'issue des rotations de ramassage de déchets managers, a ajouté la même source.
Les personnels de nettoiement de l'EPCA avaient décidé d'observer une grève durant les deux jours de l'Aid el Adha pour « non versement de la totalité de la prime de rendement annuel », a relevé un des agents grévistes.
Beaucoup de citoyens de la commune d'El Khroub, deuxième plus grande agglomération à Constantine, avaient affiché leur mécontentement de voir leurs quartiers « crouler sous les ordures ménagères et les résidus des moutons de l'Aïd » et revendiqué auprès des responsables de cette collectivité locale « d'urger les opérations de ramassage » des déchets, notamment en cette période de grande canicule et de propagation de la Covid-19.

R. R.

KHENCHELA

Plus de 700 millions DA pour des projets de développement à Metoussa

Une enveloppe financière de plus de 700 millions DA a été octroyée à des projets de développement dans la commune de Metoussa (Khenchela), a-t-on appris avant-hier, auprès des services de la wilaya.



Ces projets dont certains sont déjà en chantier portent sur le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, la réhabilitation des établissements scolaires, l'ouverture de pistes agricoles, la réalisation de réseaux d'eau potable et l'entretien de routes dont l'artère principale du chef-lieu de commune, selon la même source.
Aussi, onze opérations porteront sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de plus de 680 foyers des lotissements Metoussa, Ben Abbès, « 20 août », « 5 juillet » et « Sabek Hocine », ont détaillé les mêmes services.
La même source a également relevé que dix autres opérations inscrites courant cette année porteront sur l'ouverture de pistes agricoles sur 20 km pour le désenclavement d'exploitations agricoles, soulignant le début de l'approvisionnement en eau potable de la commune de Metoussa à partir du forage d'Ouled Ferah au terme d'une opération ayant mobilisé 16 millions DA.
Une autre opération de renforcement de l'alimentation en eau potable du chef-lieu de commune à partir d'un autre forage à Bir El Hadj sera concrétisée incessamment.
Des actions de réhabilitation pour 7 millions DA des écoles primaires Chadeli Merabet, Sabek Hamana et Akrich Mohamed sont retenues outre l'exécution de travaux d'aménagement extérieur du lycée Mohamed Laïd Al Khalifa pour 800.000 DA et la réalisation d'une cantine de 200 repas/jour à l'école primaire Chadeli Merabet pour 10 millions DA.
La commune de Metoussa a bénéficié en outre d'une opération d'entretien du chemin communal (CC) 11 entre Metoussa et la commune de Baghaï sur 12 km pour une enveloppe financière de 120 millions DA ainsi que 2,6 km du chemin communal entre Metoussa et la RN-80 pour plus de 21 millions DA.
Un montant de 48 millions DA du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales a été affecté dans le cadre de ces actions à l'amélioration urbaine du chef-lieu de commune le long de son artère principale.

R.R

CONSTANTINE

Une société fictive de production de médicaments mise hors d'activité

LA BRIGADE mobile de police judiciaire (BMPJ) de la zone de Palma relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, a saisi 462 .600 comprimés de différentes classes thérapeutiques dont 150 000 substances hallucinogènes, dans une affaire de mise hors d'activité d'une société fictive de distribution de produits pharmaceutiques, a-t-on appris dimanche dernier auprès de ce corps de sécurité.
L'opération qui s'est également soldée par l'arrestation de deux personnes, gestionnaires de cette société fictive, a été réalisée sur la base d'investigations de terrain, suite à une information dénonçant une activité suspecte de vente de médicaments a précisé un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.
Les enquêteurs ont procédé, dans un premier temps, à l'identification des différents dépôts de stockage de médicaments de cette entreprise, répartis sur plusieurs régions dans la wilaya avant de perquisitionner les lieux et de procéder à la saisie d'un demi-million de comprimés, de près de 20 millions de dinars, d'équipements informatique, de factures d'acquisition de médicaments et un véhicule utilisé dans les transactions, a détaillé la même source.
L'enquête approfondie menée avec la collaboration des services des directions de la santé et du commerce, a démontré que cette société de distribution de médicaments était fictive, les factures d'acquisition et de vente étaient falsifiées ainsi que les cachets utilisés dans l'activité commerciale, relève le communiqué.
Un dossier juridique a été établi à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice pour entre autres, « faux et usage de faux dans des documents officiels », « falsification de cachets », « non-respect des lois régulant l'utilisation des médicaments et celles liées au contrôle administratif et technique concernant l'acquisition et la vente des comprimés psychotropes », « possession, stockage et vente de manière illégale de produits pharmaceutiques dans le cadre d'un réseau criminel organisé », « exercice illégal d'un métier de la santé », a-t-on signalé.

R. R

SÉTIF

L'effondrement partiel d'un tunnel minier à Chaâba El Hamra fait deux morts et un blessé

DEUX EMPLOYÉS ont été tués et un troisième blessé dans l'effondrement partiel, suite à une explosion, d'un tunnel de prospection de l'Entreprise nationale d'exploration des produits miniers non ferreux et des substances utiles à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'Est de Ain Azal (50 km au Sud de Sétif), ont indiqué hier les services de la protection civile.
Le responsable de la communication de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Lamamra a affirmé que les équipes de la protection civile de la commune de Ain Azal sont intervenues ce matin vers 8 heures 30 du matin pour extraire les dépouilles des deux victimes sous les décombres et procédé au sauvetage du troisième employé qui présente de graves difficultés respiratoires à cause de la poussière inhalée.
Selon le capitaine Lamamra, les recherches se poursuivent actuellement dans les décombres sous la supervision du directeur local de la protection civile pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier.
Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital Youcef Laâlaoui de Ain Azal, alors que le travailleur blessé a été transféré aux urgences médicales du même établissement de santé, a-t-on indiqué.

R. R.

GOLDEN GLOBES

Des journalistes du jury accusés de monopole et visés par une plainte



Une journaliste norvégienne s'attaque à la prestigieuse remise de prix américaine. Le groupe très exclusif des journalistes organisant la cérémonie des Golden Globes est accusé dans une plainte déposée lundi de profiter d'avantages luxueux et d'un accès sans précédent aux stars d'Hollywood. Ils sont également accusés de saboter les adhésions de nouveaux membres, provoquant ainsi une situation de monopole.

« Toute l'année durant », les membres de l'association hollywoodienne de la presse étrangère (HFPA) profitent de « voyages tous frais payés à des festivals de cinéma aux quatre coins du monde, où les studios les traitent somptueusement et accommodent leurs moindres désirs », détaille la plainte portée par la journaliste norvégienne Kjersti Flaa. « Les candidats qualifiés pour adhérer à la HFPA sont quasiment toujours rejetés parce que la majorité de ses 87 membres ne veulent pas partager les avantages économiques énormes dont ils bénéficient en tant que membres », ajoute-t-elle.

DES MYSTÈRES AUTOUR DE LA COMPOSITION DES GOLDEN GLOBES

Cette association jouit d'un pouvoir considérable en raison de la cérémonie qu'elle organise chaque année et qui a souvent valeur de prise de pouls avant les Oscars. Ses membres décident à eux seuls qui repartira chaque année avec les très convoités Golden Globes. Sa composition est pourtant entourée de mystères. Si certains membres travaillent pour des médias étrangers très respectés, beaucoup sont des pigistes qui écrivent pour des publications obscures. « Les studios, bien sûr, n'appréciant pas d'avoir à dépenser des sommes énormes pour répondre aux désirs de quelques dizaines de journalistes vieillissants que l'on entend régulièrement ronfler lors des projections, mais vu l'importance des Golden Globes, ils ne voient pas comment mettre fin à cette mascarade », accuse la plainte. Elle cite notamment un voyage de presse organisé par Disney dans un hôtel cinq étoiles à Singapour l'an dernier.

La plaignante Kjersti Flaa a présenté sa candidature pour être membre en 2018 et l'année dernière, mais à deux reprises celle-ci a été rejetée. Elle reproche à des journalistes scandinaves de s'être opposés à son entrée, bien qu'elle remplisse les critères présentés par l'association pour en faire partie. Interrogée par l'AFP, la HFPA, qui dit avoir cherché ces dernières années à attirer des membres plus jeunes, a réagi en rejetant ces accusations, reflets de « tentatives répétées d'ébranler » l'organisation, selon elle. L'association hollywoodienne de la presse étrangère « a refusé de se faire rançonner et a dit à Kjersti Flaa que devenir membre ne s'obtenait pas par l'intimidation », précise la HFPA.

R. C.

Un rare autoportrait de Rembrandt vendu plus de 14 millions de livres chez Sotheby's

APRÈS 6 MINUTES d'enchères, l'autoportrait du peintre néerlandais- a été vendu 14,5 millions de livres, soit 16 millions d'euros. Un record pour un autoportrait de cet artiste L'un des trois autoportraits de Rembrandt détenus par un particulier a été vendu aux enchères plus de 14 millions de livres mardi, chez Sotheby's à Londres. L'oeuvre était estimée entre 12 et 16 millions de livres (13 et 18 millions d'euros). Après 6 minutes d'enchères, elle est finalement partie pour 14,5 millions de livres (16 millions d'euros).

C'est un record pour un autoportrait de Rembrandt vendu aux enchères, détrônant un précédent record de 6,9 millions de livres pour un autoportrait de l'artiste vendu en 2003, a souligné Sotheby's dans un communiqué.

Le tableau de 15 cm sur 20 cm, signé et daté de 1632 par le grand maître flamand, le représente à l'âge de 26 ans en tenue d'apparat, vêtu de noir avec un chapeau en feutre et une grande collerette de dentelle blanche. Le tableau n'a été authentifié qu'en 1996, après une analyse ayant montré qu'il avait été réalisé sur le même bois de chêne que le support d'un portrait fait par Rembrandt de son ami Maurits Huygens. Un autoportrait en vue de se montrer sous son meilleur jour

Selon George Gordon de Sotheby's, la tenue formelle, peu habituelle parmi les dizaines d'autoportraits de l'artiste, suggère qu'il avait peut-être voulu se montrer sous son meilleur jour alors qu'il courtisait celle qui allait devenir sa muse et son épouse, Saskia van Uylenburgh, afin de convaincre ses parents qu'il était un bon parti.

Réalisé juste après son installation à Amsterdam, le tableau a aussi pu servir de carte de visite et à montrer aux potentiels clients la situation florissante du peintre. Selon George Gordon, il a été réalisé en un temps très court, car l'arrière plan n'avait pas encore fini de sécher lorsque l'artiste a apposé sa signature. 500 pièces mises en vente sur une seule soirée

Avec un calendrier chamboulé par la pandémie du nouveau coronavirus, Sotheby's a décidé de tenir sur une seule soirée une vente réunissant plus de 500 pièces de toutes les époques, depuis les maîtres anciens jusqu'aux contemporains.

SORTIR

PHOTO Formation avec Fouad Bestandji. Fondements de la photo : 11-13 août. Photo studio : 15-17 août. Réservation et infos en ligne, dans la limite des places disponibles. Cliquez sur Billets ou allez à : bestandji.com/formation.

PLASTICIENS Programme virtuel de l'agence algérienne pour le rayonnement culturel : présentation d'artistes plasticiens d'Algérie.
- Parcours et approche artistique de Nariman Ghlamallah (vidéo), à partir de son atelier à Alger.
- Rencontre avec Hachemi Ameur dans son atelier à Mostaganem…

DOCUMENTAIRE Diffusion en ligne du film documentaire Souvenir dans un exil, produit et réalisé par Mokhtar Kerboua (2018).
Après l'invasion de la France par les forces nazies, en 1941, le gouvernement de Vichy a arrêté des rebelles antinazis et les a conduits vers un camp de détention au sud de l'Algérie, à Djelfa. Voir dans page Facebook de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Pièce écrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement sanitaire.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

LECTURE En partenariat avec les éditions Gallimard, l'Institut français d'Alger propose une sélection de 12 courts essais d'actualité en lien avec la crise sanitaire, jusqu'au jeudi 06 août. A la Une : Alain Bore-Le retirement du monde ; Erik Orsenna-L'unité de la vie. Publication n°1 : Edgar Morin-Un festival d'incertitudes…
Voir la programmation dans Tracts de crises Gallimard (11 & 12 / 12) dans la rubrique Français & littérature.
Consulter admin.if-algerie.com/alger/agenda-culturel

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020.
Lieux : Salle de la Cinémathèque, cafétéria du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma – Académie des Oscars – à Los Angeles a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.

Une illusion d'optique bien connue enfin expliquée par des chercheurs



Pourquoi en regardant deux points de la même couleur placés sur des arrière-plans différents avons-nous l'impression que ces points sont de différentes couleurs? D'après un groupe de chercheurs ayant finalement expliqué la nature de ce piège cérébral, sa réception est innée chez l'homme dès la naissance.

Des scientifiques de l'Institut technologique du Massachusetts (MIT) ont expliqué la nature des illusions d'optique qui dépendent de la perception de l'arrière-plan. Les résultats de l'étude ont été publiés dans la revue scientifique Vision Research.

Les spécialistes se sont donné pour objectif d'expliquer comment un homme perçoit deux points absolument identiques placés sur deux arrière-plans colorés de manière différente.

Study sheds lig

Study sheds light on a classic visual illusion @MIT https://t.co/5fz6SXHilh

Selon les chercheurs, les artistes chinois utilisaient déjà ces méthodes il y a 800 ans. La luminosité d'un arrière-plan joue ainsi un rôle important.

À l'issue de plusieurs tests, les scientifiques ont établi qu'une personne évalue le niveau de la luminosité avant même que le cerveau analyse ce qu'il verra.

D'après le neurobiologiste Pawan Sinha et ses collègues, cette réception est innée: «Notre système visuel y est sensible dès notre naissance», explique-t-il.

Mécanisme «simple»

Afin de confirmer cette hypothèse, les chercheurs ont montré l'illusion en question à neuf enfants âgés de 8 à 17 ans, qui sont nés aveugles, mais dont la vision s'est restaurée après des opérations.

Comme le professeur Sinha l'avait prévu, tous les participants à l'expérience ont été piégés par l'illusion d'optique.

Les enfants estimaient par erreur que les deux points identiques situés sur les deux arrière-plans étaient différents.

«Plusieurs phénomènes que nous attribuons si rapidement aux processus inférentiels de haut niveau peuvent en fait être programmés dans certains mécanismes très simples du cerveau qui existent de manière innée», a conclu le professeur.

Un «champignon nucléaire» apparaît dans le ciel ukrainien, en voici la raison – photo



Un mystérieux nuage en forme de champignon a inquiété les habitants de Kiev, lesquels ont partagé des photos du phénomène sur les réseaux sociaux. Les autorités ont immédiatement rassuré la population et expliqué l'origine du phénomène.

Les habitants de Kiev se sont fait une belle frayeur vendredi 19 juin lorsqu'ils ont remarqué un immense nuage dans le ciel, faisant immédiatement penser à un «champignon nucléaire». De nombreuses photos du phénomène sont apparues sur les réseaux sociaux et ont été relayées dans les médias ukrainiens. «En 2020, plus rien ne me surprend», a écrit avec ironie une internaute à propos d'une possible explosion nucléaire. «Drôle de nuage, vous ne trouvez pas?», était-il notamment écrit sur le canal d'informations locales sur Telegram «Kiev Operativny». Le service d'État ukrainien pour les situations d'urgence s'est alors empressé de rassurer les habitants, les invitant à ne pas paniquer, rapporte la chaîne Zvezda. Il a publié un communiqué se basant sur les explications de spécialistes météorologiques.

Un phénomène naturel

Il s'agit d'un nuage «enclume» qui est «rarement rencontré et formé sur la crête des vagues venteuses, qui ne produisent lorsque le vent franchit des obstacles», indique le message publié sur Facebook. Dans ce cas, le nuage ne se déplace pas, mais se transforme en masses d'air ordinaires. Un tel nuage se forme en général lors des périodes les plus chaudes de l'année.

Ce phénomène étonnant a également été observé à proximité des villes de Ternopil, dans l'ouest du pays, et de Vinnytsia, située un peu plus à l'est.

LE SAVIEZ VOUS !

75 ans après sa création, Lucky Luke s'attaque pour la première fois à la ségrégation raciale



Le 23 octobre 2020 sortira le nouvel album de la série Lucky Luke, intitulé Un cow-boy dans le coton. Comme les deux précédents, il a été scénarisé par l'auteur Jul et dessiné par Achdé.

Pour la première fois, il traitera de la ségrégation raciale dans le sud des États-Unis. Un thème qui tombe à pic, mais qui a été décidé longtemps avant la mort de George Floyd, comme l'a précisé Jul.

Un personnage noir pour la première fois de la série

Lucky Luke, c'est près de 80 albums qui se déroulent tous autour de la guerre de Sécession qui déchira l'Amérique à la fin du XIXe siècle autour de l'abolition de l'esclavage. Pourtant, jamais un personnage noir n'était apparu dans la série. Quelques ouvriers ou majordomes noirs ont été aperçus, mais souvent sans parole. Le prochain album des aventures du cow-boy solitaire marque donc une étape importante.

Néanmoins, cela ne représente pas une rupture avec le reste de la série. Achdé est un habitué de l'univers et se passionnait déjà pour Lucky Luke quand il prenait encore des cours de dessin. Les fans ne seront donc pas dépaysés et apprécieront de découvrir leur cow-boy préféré dans une aventure originale.

Les idées originales du scénariste et dessinateur Jul

Le célèbre dessinateur et scénariste Jul a écrit les trois dernières aventures de Lucky Luke.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne manque pas d'idées originales pour moderniser le cow-boy et proposer des aventures inédites. Après un voyage à Paris et un numéro où Lucky Luke venait en aide aux Juifs d'Amérique, ce nouvel album promet d'être au moins aussi original.

L'aventure prend place en Louisiane où Lucky Luke a hérité d'une plantation de cotons. Il va se retrouver obligé de lutter contre les puissants de la région et la ségrégation raciale. Les Dalton lui viendront même en aide dans son combat contre le Ku Klux Klan.

Une figure oubliée de l'histoire américaine

Cet album est également l'occasion pour Lucky Luke de rencontrer Bass Reeves, une figure historique méconnue du grand public. Cet Afro-Américain fut le premier shérif noir des États-Unis et avait la réputation d'être le plus fin tireur de sa région.

À sa mort, il comptait plus de 3 000 arrestations de criminels à son actif.

Si Jul et Achdé n'ont pas voulu faire de cet album une publication politique, il n'en reste pas moins que les deux passionnés poussent le cow-boy solitaire au-delà de ses frontières habituelles pour offrir une vision du monde et des États-Unis plus complète, réaliste et historique.

Déjà millionnaire au loto, il décroche un nouveau gain de plus de 9 millions d'euros



Ayant déjà remporté 2.500.000 dollars canadiens en 2010, un Québécois a eu la surprise de gagner de nouveau le 16 juin dernier à la même loterie. Cette fois, son billet lui a rapporté 15.000.000 dollars canadiens (plus de 9.800.000 euros).

Un résident de la Mauricie au Québec a remporté deux gros lots en 10 ans au même endroit. Cette fois-ci, il a mis la main sur 15.000.000 dollars canadiens (plus de 9.800.000 euros) au tirage du Lotto Max du 16 juin, indique la Société des loteries du Québec. Le chanceux a découvert son gain au lendemain du tirage du Lotto Max du 16 juin. Surpris, il a d'abord vérifié son billet à maintes reprises, avec sa conjointe, avant de constater qu'il avait en effet la combinaison gagnante.

L'arrivée d'Amazon sur le marché de l'internet satellitaire, un coup dur pour SpaceX ?

Technologie : L'arrivée d'Amazon sur le marché de l'internet satellitaire pourrait redistribuer les cartes d'un marché dominé par SpaceX. Suffisant pour faire vaciller la société d'Elon Musk ? Rien n'est moins sûr.



Amazon a reçu l'approbation du régulateur américain pour son projet de constellation de 3 236 satellites à large bande Project Kuiper. Alors que cette autorisation ouvre au géant du commerce en ligne les portes de l'espace, sa direction a annoncé qu'elle investira plus de 10 milliards de dollars dans cette initiative qui la placera en concurrence frontale avec le service Starlink de SpaceX.

La décision des autorités américaines marque le premier développement majeur des plans de haut débit par satellite d'Amazon depuis des mois.

Il s'agit d'un coup dur pour SpaceX, qui était jusqu'alors le seul acteur en mesure de commercialiser rapidement un service d'internet par satellite en Amérique du Nord. Au cours de l'année dernière, la société d'Elon Musk a en effet lancé des lots de 60 satellites à large bande Starlink à l'arrière de fusées SpaceX, à raison d'environ un lancement par mois. Alors qu'elle comptabilise un peu moins de 600 satellites Starlink en orbite, celle-ci se prépare aujourd'hui à lancer sa bêta privée avec des utilisateurs en Amérique du Nord.

Pendant ce temps, son concurrent potentiel en matière de haut débit par satellite, OneWeb, a déposé son bilan après avoir échoué à obtenir des fonds supplémentaires et à lancer seulement 76 satellites. En juillet, OneWeb a reçu une bouée de sauvetage controversée de 500 millions de dollars d'un consortium comprenant l'Indien Bharti Global et le gouvernement britannique, ce qui pourrait lui permettre d'atteindre son objectif de lancer 600 satellites en orbite autour de l'internet.

UN PROJET LANCÉ D'ICI JUILLET 2026 ?

Le projet Kuiper d'Amazon indique que son service à large bande pourra commencer dès que 578 satellites auront été lancés. Il prévoit de déployer le système en cinq phases, avec ses satellites opérant à des altitudes de 367 miles (ou 590 km), 379 miles (610 km) et 391 miles (630 km), selon le document d'approbation délivré par les autorités américaines. Comme SpaceX, Amazon affirme que son service fournira des services à haut débit et à faible latence dans des endroits que les fournisseurs de réseaux traditionnels en fibre optique ou sans fil n'ont pas pu atteindre. Le service comprendra des stations terriennes d'accès, des terminaux terrestres pour les utilisateurs finaux et des centres d'exploitation de satellites. Il fournira également des solutions de liaison pour les opérateurs de réseaux sans fil afin d'étendre la couverture des services LTE et 5G à de nouvelles régions. « Il y a encore trop d'endroits où l'accès au haut débit n'est pas fiable ou n'existe pas du tout. Le projet Kuiper va changer cela. Notre investissement de 10 milliards de dollars va créer des emplois et des infrastructures dans l'ensemble des Etats-Unis, ce qui nous aidera à combler ce fossé », a déclaré Dave Limp, vice-président senior d'Amazon.

Le géant du commerce en ligne doit désormais se soumettre aux obligations imposées par les autorités américaines selon lesquelles Amazon doit lancer et exploiter la moitié de ses satellites d'ici le 30 juillet 2026, puis lancer le reste de la constellation d'ici le 30 juillet 2029. Reste à voir si son arrivée sur le marché de l'internet satellitaire sera réellement en mesure de bousculer SpaceX, qui dispose toujours d'une avance particulière dans ce secteur.

Les GAFAM face à la crise : les résultats financiers parlent d'eux même



LES GÉANTS de la tech américains font même mieux que résister à la crise, portés par la croissance de l'e-commerce, du cloud computing, ou encore des services numériques.

Et ce alors que leur marché intérieur est dans l'œil du cyclone.

Face à la crise mondiale, comment se comportent les géants de la technologie ? Plutôt bien. Les fameux GAFAM (Google-Amazon-Facebook-Apple-Microsoft) font même mieux que résister à la crise, portés par la croissance de l'e-commerce, du cloud computing, ou encore des services numériques.

GOOGLE : LE CLOUD SAUVE LA MISE DU GÉANT DE LA TECH

Alors que les recettes publicitaires souffrent de la crise relative à la pandémie, les services cloud de Google permettent de sauver la croissance d'Alphabet.

Pour le deuxième trimestre 2020, Google Cloud – qui comprend Google Cloud Platform (GCP) et G Suite – a rapporté 3,007 milliards de dollars, soit une hausse de 43 % par rapport à l'année dernière.

Reste que la publicité est toujours le produit qui génère le plus de revenus pour Google. Ses revenus sont toutefois en baisse significative par rapport à la même période en 2019. Au deuxième trimestre, les revenus publicitaires de Google se sont élevés à 29,867 milliards de dollars alors qu'ils étaient à 32,494 milliards de dollars au deuxième trimestre 2019.

Amazon : 4 milliards de dollars contre la Covid-19, 5,2 milliards de dollars de bénéfices nets

Amazon est certainement le grand gagnant de la crise. Si la société a dépensé plus de 4 milliards de dollars pour faire face aux coûts liés à la Covid-19 au second trimestre 2020, la société peut encore afficher un bénéfice d'exploitation de 5,2 milliards de dollars sur un chiffre d'affaires de 88,9 milliards de dollars. Soit une augmentation de 40 % par rapport au même trimestre l'an passé.

Brian Olsavsky, directeur financier d'Amazon, explique que les bénéfices sont dus au fait que la société a pu livrer plus que prévu, et que les clients ont acheté des articles dont les marges sont importantes.Au passage, AWS, la filiale cloud d'Amazon, a réalisé un chiffre d'affaires de 10,81 milliards de dollars, en hausse de 29 % par rapport à l'année précédente.

Facebook : un très bon résultat malgré le boycott publicitaire

Le géant des médias sociaux a enregistré une croissance de ses recettes publicitaires de 10 % au deuxième trimestre malgré le boycott publicitaire actuel. De quoi dépasser les attentes du marché. Toutefois, la croissance du chiffre d'affaires du géant des médias sociaux au deuxième trimestre a été nettement plus lente qu'au premier.

Le revenu net de Facebook pour le deuxième trimestre s'est élevé à 5,2 milliards de dollars. Les revenus ont atteint 18,69 milliards de dollars, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente.

Les utilisateurs actifs quotidiens de Facebook étaient de 1,79 milliard en moyenne pour le mois de juin, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'utilisateurs actifs mensuels s'élevait à 2,7 milliards au 30 juin, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente.

Apple : croissance à deux chiffres en période de Covid

Apple présente une croissance à deux chiffres, avec une augmentation de ses revenus dans tous ses départements. La firme de Cupertino a annoncé un chiffre d'affaires de 59,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 11 % comparé à l'an dernier, bien au-delà des prévisions de 52,25 milliards de dollars.

Le nombre d'appareils Apple installés et actifs a atteint un niveau record ce trimestre, dans toutes les régions et pour les principales catégories des produits.

Les ventes d'iPhone ont rapporté 26,4 milliards de dollars, contre 25,98 milliards de dollars au troisième trimestre 2019.

Le lancement du nouvel iPhone SE serait une des explications de cette croissance.

Les services ont rapporté 13,16 milliards de dollars ce trimestre, soit une hausse de 15 % (11,46 milliards l'année dernière). Apple compte désormais plus de 550 millions d'abonnés payants pour l'ensemble des services de sa plateforme, soit 130 millions de plus qu'il y a un an.

La société est confiante dans sa capacité à atteindre son objectif de 600 millions d'abonnements payants souscrits avant la fin de l'année 2020.

Microsoft dépasse les attentes grâce au cloud

Microsoft réalise un chiffre d'affaires de 38 milliards de dollars, soit une hausse de 13 % par rapport à l'année dernière. Surtout, Microsoft constate une augmentation de la demande et de l'utilisation de son cloud Azure.Cette augmentation est notamment portée par les résultats des produits Office 365, avec une croissance de 19 % des revenus.

Le nombre d'abonnés à Office 365 (grand public) est passé à 42,7 millions.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax :
 (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

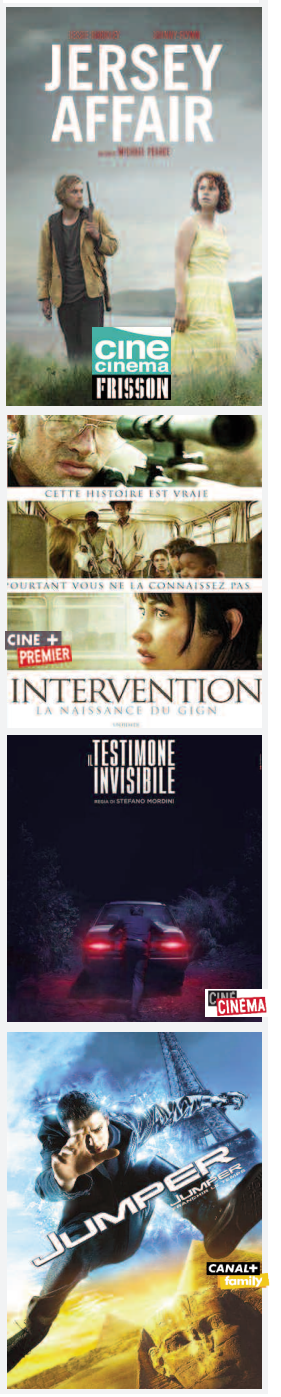








JEUNE INDEPENDANT



télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Série d'aventures (2020 - Etats-Unis) — TF1
Magnum

20h00 Culture Infos - Société — France 2
Harcèlement sexuel au travail : l'affaire de tous

20h05 Magazine de société — M6
Zone interdite

20h00 Football / Match amical — CANAL+
Saison 2020 - : Marseille - Montpellier

20h05 Culture Infos - Musique — W9
Daniel Balavoine : vivre ou survivre

19h50 Cinéma - Thriller — CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne - 2017
Jersey Affair

20h00 Dessin animé (France - Canada) — 6ter
Les aventures de Tintin

20h05 Cinéma - Film d'action — CINE+ PREMIER
L'intervention

20h00 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

20h00 Cinéma - Thriller 2018 — CINE+ CINEMA
Le témoin invisible

19h50 Cinéma - Film fantastique — CANAL+ family
Jumper

20h15 Magazine de société — TMC
90' Enquêtes

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2019 - Etats-Unis - Israël)

Saison 1 - Épisode 1: Du fond de l'abîme, je t'invoque

Trois adolescents israéliens qui faisaient de l'auto-stop près de Goush Etzion, en Cisjordanie, n'ont plus donné de signe de vie depuis une journée. Aucune piste n'est privilégiée par les enquêteurs. Mais il apparaît rapidement que les garçons ont été kidnappés. Ce drame plonge la nation dans l'effroi et l'unit dans la prière. Tout le monde espère que les jeunes gens vont être retrouvés. Mais au fil des jours, l'espoir s'amenuise..

21h57 Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 8: Wild Things
PEN15

Maya se découvre des sentiments pour Sam, son rival, quand elle apprend qu'il sort avec une autre fille. Comme Anna est invitée chez Brendan pour regarder un film interdit aux mineurs, Maya prédit qu'ils vont s'embrasser pour la première fois. Anna lui demande alors de l'accompagner et propose qu'elle vienne avec Sam. Les premiers pas des jeunes couples sont pour le moins hésitants...

19h04 Série fantastique (2019 - Etats-Unis)
The Twilight Zone : la quatrième dimension
Saison 1 - : L'humoriste

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:59	12:36	16:24	19:37	21:06
CONSTANTINE	04:05	12:40	16:27	19:40	21:09
ALGER	04:18	12:54	16:42	19:55	21:24
OUARGLA	04:26	12:45	16:25	19:37	20:59
CHLEF	04:27	13:01	16:48	20:01	21:29
MOSTAGANEM	04:33	13:06	16:53	20:06	21:33
ORAN	04:37	13:09	16:55	20:08	21:35

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6756 — MERCREDI 5 AOÛT 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	22°
Oran	34°	21°
Constantine	30°	15°
Ouargla	43°	30°

TEBBOUNE TRANSMET SES CONDOLÉANCES

Deux morts dans un accident minier à Sétif

Deux ouvriers ont péri et quatre autres ont été blessés, dont un grièvement, dans un accident à l'explosif survenu hier dans une mine de zinc à Aïn Azel dans la wilaya de Sétif.



Les causes de l'accident seraient dues, selon la direction de la protection civile de la capitale des Hauts-Plateaux, à l'utilisation d'explosif, de la dynamite, a-t-on précisé, pour le creusage des tunnels de la mine, connue sous le nom de Chaaba El-Hamra, située dans la commune d'Aïn Azel dans le Sud de la wilaya de Sétif. Les travailleurs ont été surpris vers 8 heures 30 du matin alors que nombre d'entre eux se trouvaient au fond des galeries souterraines creusées sur près d'un kilomètre. Les victimes ont été soufflées, à en croire des témoignages, par la violence de l'explosion ayant causé un éboulement qui a causé la mort de deux travailleurs âgés de 38 et 54 ans, et en blessant quatre autres.

Les éléments de la protection civile dépêchés sur les lieux sitôt alertés ont eu des difficultés à retirer les corps des victimes et à secourir les blessés en raison de l'importance de l'écroulement, précise la même source. L'opération de recherche d'éventuels autres victimes s'est poursuivie jusqu'à la mi-journée. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Youcef Yaalaoui de la localité de Aïn Azel, trois parmi les blessés ont été évacués au service des urgences à la même structure sanitaire, alors que le quatrième a été évacué vers le service des grands brûlés au CHU Dr Benbadis de Constantine.

Ce drame a fait réagir les plus hautes autorités du pays. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a chargé le ministre des Mines, Mohamed Arkab de se rendre à Ain Azal pour suivre de près l'évolution de la situation, et présenter ses condoléances aux familles des victimes de ce tragique accident.

Pour sa part, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé, un message de condoléances aux familles des deux employés décédés, dans lequel il a exprimé «ses sincères condoléances et sa profonde compassion» suite à ce terrible accident, priant Dieu Tout-Puissant de les accueillir en Son vaste paradis», tout en souhaitant à l'employé blessé un prompt rétablissement.

Selon l'enquête préliminaire, l'explosion est due à une mauvaise manipulation des explosifs généralement utilisés dans l'extraction des produits non ferreux.

Les recherches se poursuivent actuellement dans les décombres sous la supervision du directeur local de la protection civile en présence du wali de la wilaya, pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier, selon les mêmes services.

Le ministre des Mines qui s'est déplacé dans l'après-midi sur le site de l'accident, a pu constater les dégâts occasionnés par l'impact de l'explosion et a profité de son passage pour s'enquérir des conditions de travail des ouvriers, ainsi que de l'état de la mine qui reste l'une parmi des plus anciennes de la région.

L'incident a aussi rappelé aux habitants de la région de Aïn Azel un autre accident, survenu en 1990, dans une autre mine de zinc et qui avait coûté la vie à 19 ouvriers. Les malheureux avaient péri à l'intérieur du gisement à la suite d'inondations qu'avait connu la région, alors qu'ils étaient en pleine activité.

Amine B.

LE GÉNÉRAL GOUASSEMIA NOMMÉ COMMANDANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Chanegriha préside la cérémonie d'installation

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a installé hier le général Noureddine Gouassemia en tant que nouveau commandant de la Gendarmerie nationale en succession au général-major Abderrahmane Arrar.

«Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 30 juillet 2020, Monsieur le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce mardi 04 août 2020, la cérémonie de passation de pouvoir et l'installation du général Noureddine Gouassemia en tant que nouveau Commandant de la Gendarmerie nationale en succession au général-major Abderrahmane Arrar», précise un communiqué du MDN.

Après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du chahid Larbi Ben M'hidi, dont le nom est porté par le siège du Commandement de la Gendarmerie nationale, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada.

La cérémonie a été entamée par un passage en revue des carrés des personnels de la Gendarmerie nationale, alignés au niveau de la place d'armes, avant l'installation officielle du nouveau commandant de la Gendarmerie nationale. «Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 30 juillet 2020, j'installe officiellement, le général Noureddine Gouassemia en tant que Commandant de la Gendarmerie nationale en succession au général-major Abderrahmane Arrar», a déclaré le Chef d'état-major de l'ANP, indique le communiqué. «A cet effet, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution de libération. Qu'Allah vous prête assistance», a-t-il ordonné. Il a également supervisé la cérémonie de passation de l'emblème national.

Après la signature du procès-verbal de passation du pouvoir, le général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec le Commandement et les cadres de la Gendarmerie nationales, où il a prononcé, à l'occasion, une allocution d'orientation, qui a été diffusée via visioconférence à l'ensemble des Commandements Régionaux et unités de la Gendarmerie nationale. A ce titre, il a rappelé l'intérêt dont bénéficie le corps de la Gendarmerie nationale de la part du Haut Commandement en tant que l'une des principales composantes de l'ANP.

«L'importance que nous portons au corps de la Gendarmerie nationale est bien évidente. Une importance qui se manifeste notamment à travers le grand intérêt que nous accordons à réunir les conditions de développement de cette Arme, de manière continue, de sorte qu'elle puisse s'adapter aux missions particulières et sensibles qui lui sont assignées, et ce, en harmonie avec la détermination du Haut Commandement de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, à faire du corps de la Gendarmerie nationale, en tant que l'une des principales composantes de nos Forces armées, un pilier de la sécurité et de la stabilité de notre pays», a-t-il souligné.

S. O. B.

L'UN DES PIONNIERS DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN ALGÉRIE

Le Professeur Grangaud n'est plus

LE PROFESSEUR Jean-Paul Grangaud, un des pionniers de la santé publique de l'Algérie poste indépendance, est décédé hier à Alger à l'âge de 99 ans, a-t-on appris auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Affable et professionnel, il était surtout réputé pour son engagement dans la lutte contre les maladies infantiles et est considéré comme l'un des artisans du calendrier national de vaccination pour enfants, opération grâce à la quelle l'Algérie a réussi à éliminer plusieurs maladies graves ayant fait plusieurs victimes durant les premières années de l'indépendance, à l'image du tétanos, de la rougeole, de la coqueluche, de la poliomyélite infantile et de la diphtérie.

Lui et ses confrères avaient grandement contribué à l'amélioration de l'état de santé et de l'espérance de vie des Algériens, qui est passée de 40 ans à l'époque coloniale à 80 ans ces dernières années.

Dans un de ses récents entretiens à l'APS à la veille de la célébration de la Journée nationale de la vaccination, célébrée le 17 juin de chaque année, le Pr Grangaud, d'origine française, naturalisé algérien dans les années 1970, avait affirmé que «ce calendrier est une fierté pour le pays, et ce, avec l'attestation de l'OMS», plaidant pour «son renforcement, à l'avenir, afin de protéger les générations futures».

«L'idée d'être au service de l'Algérie et de la choisir comme patrie m'est venue dès mon adhésion à la lutte pour la cause nationale, à l'âge de 24 ans, alors que j'étais médecin interne à l'hôpital d'El Kettar, et ce, après avoir tissé des liens avec les militants du Front de libération nationale (FLN), entre 1961 et 1962, période où j'approvisionnais les moudjahidine de La Casbah en médicaments», avait-il confié.

Après l'indépendance, le jeune docteur s'engage dans un autre combat, celui de l'amélioration de la santé des Algériens, en devenant membre de la commission de la réforme sanitaire aux côtés du Pr Ben Adouda, avec lequel il a contribué à relancer le calendrier national de vaccination, avec l'appui de l'OMS, en vue de lutter contre les maladies infectieuses qui représentaient un réel danger pour les Algériens à l'époque.

S. N.